

de la Banque, il n'a jamais dit qu'il ne se sentait pas responsable de la ligne de conduite générale de la Banque du Canada.

Nous savons tous que l'argent est semblable à toute autre denrée, en ceci que son coût dépend de l'offre et de la demande. Le ministre des Finances a créé une forte demande, ce qui a entraîné des taux d'intérêt élevés. En supposant que la Banque du Canada ait tout à voir au taux élevé d'intérêt que nous payons, je dis que c'est le ministre qui, en sa qualité de ministre, est responsable du fait qu'il paie des taux d'intérêt plus élevés à l'égard de l'argent qu'il a emprunté. A plusieurs occasions, et particulièrement le 16 janvier, j'ai parlé des divers trucs qu'on a employés à l'égard de cette vente d'obligations. Celui dont j'ai parlé le 16 janvier, c'est l'obligation à 3 p. 100, 19 mois, qui a été vendue à 94.65 aux riches amis du présent gouvernement. Ceux qui ont acheté cette obligation, s'il s'agissait de sociétés payant un impôt sur le revenu de 50 p. 100, obtenaient un bénéfice net de 5 p. 100 après déduction de l'impôt sur le revenu ou de 10 p. 100 net avant le même impôt. Plusieurs obligations de ce genre-là ont été vendues; de fait, on en a vendu pour 125 millions de dollars. En même temps, des obligations à 5½ p. 100 ont été vendues aux gros portefeuillistes, à escompte plus faible que dans le cas de celles qui ont été vendues au public à 94.65. Je dis au ministre qu'il y a une grande marge entre 5½ p. 100 et 10 p. 100 pour ce qui est de payer ces gens qui voulaient se soustraire à l'impôt sur le revenu. Même si nous présumons que la Banque du Canada est responsable de l'intérêt de 5½ p. 100 ou de quelque autre taux que ce soit, on peut difficilement dire qu'elle est responsable de ces vastes écarts, et des bénéfices qui sont réalisés, non pas toujours, mais en général, par les gens riches.

En 1957, alors que M. Harris était ministre, nous nous suffisions et nous avions un excédent quotidien de \$400,000. Ensuite, comme je l'ai dit le 16 janvier, le ministre actuel a présenté son petit budget en décembre 1957, transformant cet excédent en un déficit de 2 millions de dollars. Chaque jour, jour après jour, nous avons un déficit de 2 millions de dollars, étant donné les dépenses excédentaires du gouvernement et l'épuisement des comptes de l'État. Peu importe ce qu'on dit de la Banque du Canada, nous devrions tous comprendre qu'elle doit voir à ce que des centaines de millions de dollars soient versés chaque année au Trésor canadien afin que le présent gouvernement comble son énorme déficit et s'acquitte de ses autres obligations. Ce n'est plus une tâche facile. Je ne pense pas que le gouverneur de la Banque

[M. McMillan.]

du Canada ou quiconque d'autre puisse persuader les détenteurs d'obligations à continuer d'acheter des obligations à long terme après le coup cinglant que le ministre a donné aux détenteurs qui ont acheté les obligations à 4½ p. 100 au moment de l'emprunt de conversion. Nous savons que ces obligations sont tombées à un niveau de près de 20 p. 100 inférieur à leur valeur nominale.

Beaucoup d'obligations à long terme ont été vendues à des gens qui ne pouvaient se permettre d'engager leur argent pour toute la durée de l'obligation; ils étaient consentants à engager leur argent pour un certain temps, se proposant de vendre les obligations plus tard. Cependant, ils se sont aperçus, lorsqu'ils ont voulu les vendre, que la valeur des obligations avait très fortement diminué. Ils sont allés à la banque et la banque ne voulait pas leur prêter d'argent sur leurs obligations. Cette situation a duré pendant un bon bout de temps. Je connais des gens qui ont dû vendre leurs obligations et qui, pour ne pas dire plus, ne prisait pas trop le mode de financement de l'honorable ministre.

Lors de la présentation du petit budget de 1957, certains journaux ont dit que c'était une façon frauduleuse de financement parce que le ministre reportait l'excédent sur les trois derniers mois de l'année financière alors que, de fait, il y avait eu un fort déficit pour toute l'année. De toute façon, il avait un déficit. Vinrent ensuite les élections de mars 1958, et pour m'exprimer avec modération, je ne crois pas que l'octroi de prestations aux termes de l'assurance-chômage avait pour but de faire perdre des votes au présent gouvernement, sûrement pas dans ma région en tout cas. Le gouvernement nous a ensuite présenté son premier budget complet. A ce moment-là, le ministre nous a dit qu'il aurait besoin de beaucoup d'argent durant l'été et, immédiatement après, l'honorable monsieur a lancé l'emprunt de conversion qui, pourrais-je dire, était mal conçu et certainement inopportun.

Nous nous souvenons tous de la forte pression qu'on a exercée sur les détenteurs d'obligations de la Victoire pour qu'ils échangent leurs obligations à 3 p. 100 pour des obligations à long terme de l'emprunt de conversion à 4½ p. 100, et nous savons que le ministre des Finances et le premier ministre (M. Diefenbaker) se sont tous deux adressés au public par la voix des ondes pour appuyer le programme. On a payé une prime au public pour qu'il fasse l'échange. Pendant cette campagne, j'ai exposé aux députés, le 4 septembre 1958, comment j'avais été témoin de la conversion de deux obligations. Je leur ai raconté les détails qui accompagnaient la conversion de l'une d'elles.